

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2006078

Signataire : ED/NP

OBJET :Avenant de transfert n°1 au marché de maîtrise d'oeuvre passé dans le cadre de la reconstruction de la maison de l'enfance Solomon

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le marché sur procédure adaptée du 8 août 2005, exécutoire le 10 août 2005 passé avec le groupement composé de mesdames Mina Nordström architecte (mandataire) et Laurence Bertin architecte (co-traitante) agissant chacune en nom personnel et des sociétés J. Tohier et associés économistes (co-traitant), BETHAC bureau d'études techniques (co-traitant), AVAL consultant bureau d'études techniques (co-traitant) pour les prestations citées en objet,

Vu le projet d'avenant n°1 à ce marché,

Sur avis favorable de la commission municipale gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article Unique : Autorise monsieur le Maire à signer un avenant n°1 transférant la mission « architecte » du marché de maîtrise d'œuvre passé dans le cadre de la reconstruction de la maison de l'enfance Solomon, des deux co-traitantes, mesdames Nordström et Bertin, à la société « NB Architectes » constituée de ces mêmes personnes.

Le Maire